

GRUPE ATLANTIQUE DE PLONGÉE

FONDÉ EN 1956 – AFFILIÉ À LA FFESSM AU N° 034400

Agrément jeunesse et sport n° 44S81

Adhésion du 20 septembre 2021 au 30 septembre 2022

Nom : Prénom :

Niveau de plongée :

Adresse:.....

Code Postal : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Email :

Date de naissance :/...../..... Département : Ville :

Titulaire du RIFAP : oui / non

TARIFS - SAISON 2021/ 2022

INSCRIPTION : cochez la case correspondante à votre choix

	Adultes	Moins de 16 ans
Adhésion	15 €	15 €
Licence FFESSM	41 €	28 €
Participation aux frais	80 €	80 €
TOTAL	136 €	123 €

Réinscription :

Compte tenu du déroulé de la saison 2020/2021, les adhérents de la saison 2020/2021 qui se réinscrivent bénéficient d'une réduction de 20 € soit une réinscription pour les adultes fixée à 116 €. Cette réduction est portée à 30 € (10 € pris en charge par le CODEP) pour toute réinscription avant le 31/10/2021 (date impérative fixée par le CODEP), soit un prix total de 106 €.

TARIFS FORMATIONS : (A ajouter au tarif de l'inscription)

FORMATIONS	Adultes	Moins de 16 ans
N1 *	130 €	110 €
N2	170 €	----
N3 **	250 €	----
Poursuite de formation ***	50 €	50 €

* inclus : un carnet de plongée + 4 sorties à la carrière de Questembert et le prêt du matériel manquant

** dont 6 plongées à la carrière de Bécon (3 journées – dates fixées par le club)
Au delà, la plongée à Becon est facturée 11 € + 5 € le gonflage

*** Pour les personnes ne terminant pas leur formation la première année

La non-participation aux plongées n'entraînera pas de remboursement.

Documents nécessaires à la prise en compte de toute inscription/ réinscription

- Fiche d'inscription remplie
- Carte d'accès à la piscine (pour mise à jour)
- Une photo d'identité pour les nouvelles inscriptions
- Une copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins de 1 an. N'oubliez pas de garder votre original
- L'autorisation parentale datée et signée pour les enfants mineurs.
- Copie carte de niveau et RIFAP pour les nouveaux adhérents
- Charte relative aux formations datée et signée
- Le règlement, par chèque (paiement en 3 fois possible) à l'ordre du GAP ou espèces
- Pass sanitaire (vaccination obligatoire)

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél domicile :Tél portable :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les formations se déroulent sur une saison de septembre à juin.

Les tarifs annoncés sont valables pour une saison. Tout paiement est définitif.

Les entraînements libres et formations se déroulent le lundi de 20h15 à 22h15 à l'Aquaparc de Saint-Nazaire. Certains cours théoriques peuvent être proposés sur un autre jour en fonction de la disponibilité de l'encadrement.

Le club ne peut être tenu pour responsable en cas d'interruption des entraînements ou formations du fait de raisons indépendantes de sa volonté.

Les plongées de formation en milieu naturel se déroulent le samedi ou dimanche (matin et/ou après midi), éventuellement en semaine selon disponibilités des encadrants.

Vous pouvez également souscrire une assurance spécifique à la plongée auprès du Cabinet Lafont.
www.cabinet-lafont.com.

Il appartient à chaque plongeur de réaliser les démarches auprès de l'assureur.

Date	Signature
------	-----------